

# Ville de Villeneuve d'Ascq

## Décision



**Objet : Affaire n°26S0001 - Travaux de mise en conformité et travaux d'électricité dans les bâtiments communaux - Attribution de marché**

N° : VA\_DEC2026\_194  
Service : Marchés Publics

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R.2123-1 du Code de la commande publique,

### **décidons**

De conclure le marché public « Travaux de mise en conformité et travaux d'électricité dans les bâtiments communaux » avec la société NORELEC SMART située à ROUBAIX (59100) pour un montant maximum de 966 666,68 € HT.

Imputation budgétaire : 21311.020.2200.99ELEC

Politique publique (domaine-action-activité) : 03.2.1 Info Energie

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le mercredi 11 mars 2026

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20260101-218433-AU-1-1  
Date AR Préfecture : jeudi 12 mars 2026